

Le 16/08/2023

MISE À JOUR DU DOSSIER ET INSCRIPTION NAVETTE

Les réservations des accueils périscolaires, TAP's et mercredis loisirs et éducatifs sur le <u>Portail Famille</u> vont ouvrir le **21 août** prochain. Pour y avoir accès, vous devrez avoir :

- 1. mis votre dossier à jour (voir le tuto)
- 2. validé votre dossier Famille en cochant la case « Renouvellement de mon dossier pour 2023-2024 » et en acceptant le règlement de fonctionnement de la société dans l'onglet Renseignements Complémentaires du dossier FOYER
- 3. validé vos dossiers Enfants en cochant la case « Renouvellement de mon dossier pour 2023-2024 » dans l'onglet Renseignements Complémentaires du dossier ENFANT
- 4. joint l'ensemble des pièces justificatives :
 - Livret de Famille (parents et enfants)
 - Attestation d'assurance Responsabilité Civile pour 2023-2024
 - Carnet de santé de chaque enfant nés :
 - avant 2018 : Copie des Vaccins Dtpolio et ROR
 - après 2018: Copie de toutes les vaccinations obligatoires*

Nouveauté : si votre enfant est porteur de handicap et bénéficiaire de l'AEEH vous devez le stipuler dans l'onglet *Renseignements Médicaux* du dossier de l'enfant.

Si une fenêtre rouge apparaît et vous bloque lorsque vous réalisez vos réservations, cela signifie que vos dossiers ne sont pas complets. Cliquez simplement sur l'information demandée dans cette fenêtre rouge (c'est un lien!) et complétez les informations manquantes. Vous avez ensuite accès aux réservations (voir le tuto).

L'inscription à la navette scolaire (qui assurent le transport de vos enfants de l'accueil périscolaire vers l'école le matin et inversement le soir) auprès de *Redon Agglomération* est obligatoire. Pour le faire en ligne, suivez le formulaire à compléter <u>ici</u>.

Attention : vous devez impérativement fournir un gilet jaune pour que votre enfant ait un accès au bus.

L'équipe reste bien sûr à votre disposition si vous rencontrez des difficultés, soit au bureau : 17 rue Champ Chaumont à Plessé du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 soit par mail à spl.laroche@audomainedelaroche.fr

*décret n°2018-45 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire

La direction.